

# CICA sur le « Conseil local de la Jeunesse du 1<sup>er</sup> arrondissement » (23/01/03)

*Membres d'ACCOMPLIR présents au CICA : Catherine, Cathy, Elisabeth.*

Le thème retenu était « la mise en place du Conseil local de la Jeunesse du 1<sup>er</sup> arrondissement », en présence de Madame Clémentine Autain, adjointe au Maire de Paris chargée de la Jeunesse.

## **1) Encore des progrès à faire à la mairie du 1<sup>er</sup> en matière de concertation !**

Les lignes ci-dessous expriment le point de vue personnel d'Elisabeth Bourguinat.

*La formulation de l'invitation au CICA était ambiguë : apparemment, il s'agissait de discuter de la mise en place du CLJ ; comme le sujet n'était pas passionnant en soi, seules deux associations ont posé des questions : ACCOMPLIR et l'association Saint-Honoré Village, qui finalement n'était même pas représentée. Donc une seule association dans tout le 1<sup>er</sup> arrondissement s'est mobilisée sur cette question ! La faute à qui ? Lors de la présentation du budget de la Ville de Paris par M. Christian Sauter, adjoint du Maire de Paris chargé des finances, il n'y avait également qu'une dizaine de personnes dans la salle. Le Maire du 1<sup>er</sup>, qui se targue si volontiers d'être à la pointe de ce qui se fait en matière de concertation, devrait s'interroger sur les raisons de cette piètre participation, et faire de sérieux efforts en matière de communication et de mobilisation des habitants.*

*Au sein d'ACCOMPLIR, comme aucune question ne se dessinait en interne sur le thème officiel, nous avons décidé de tenter de poser des questions sur des questions qui concernent la jeunesse, plutôt que sur le CLJ (il est déjà arrivé que nous soyons « déboutés » de nos questions pour « hors-sujet »). Comme cette idée est venue très tard, seules quelques questions ont pu être posées.*

*En fait, au cours de la réunion, après l'introduction sur le CLJ faite par le maire du 1<sup>er</sup> et par Clémentine Autain, c'est bien de questions diverses concernant les jeunes qu'il a été question. Dans ce cas, on se demande pourquoi cette orientation n'a pas été annoncée dans la convocation ; si tel avait été le cas, il est évident qu'il y aurait eu davantage de questions, et que des acteurs locaux des secteurs concernés par ces questions, comme les directeurs d'établissement ou les associations de parents d'élèves, auraient été incités à venir.*

*Avec une convocation portant sur les questions de fond et non sur l'instauration du CLJ, on aurait pu avoir une vraie réflexion et un débat nourri, avec de nombreux participants ; au lieu de cela, nous n'avons eu qu'une réunion très formelle et superficielle, éclairée il est vrai par la présence souriante des enfants, mais bon...Etonnant gâchis.*

## **1) Les Conseils locaux de la Jeunesse**

Clémentine Autain a tout d'abord présenté les objectifs et le fonctionnement des Conseils locaux de la Jeunesse :

- consulter les jeunes sur les décisions qui sont prises par la Mairie de Paris dans des domaines qui les concernent ;
- permettre aux jeunes de formuler des propositions et de monter des projets (par exemple, un projet de journal dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement, ou encore un parcours à rollers dans Paris à l'occasion du Téléthon) en disposant de moyens humains et de moyens financiers ;
- permettre aux jeunes de mieux comprendre les rouages de la décision publique, les initier à la vie des institutions ;
- éveiller leur citoyenneté.

Le cadre de fonctionnement est très souple. La tranche d'âge possible est de 13 à 25 ans ; dans le 1<sup>er</sup>, celle qui a été retenue est de 12 à 18 ans. Le recrutement des jeunes est basé sur le volontariat : pas d'élection, pas de tirage au sort. Jusqu'à présent, il n'y a pas de problème de surnombre ; quand cette situation se présentera, il sera temps d'aviser. Au total, sur Paris, 800 jeunes se sont inscrits aux CLJ ; environ 230 sont réellement actifs, c'est-à-dire participent régulièrement aux rencontres.

Pour 2003, le budget a été doublé par rapport à 2002, et s'élève désormais à 200.000 euros. L'enveloppe sera répartie non en fonction de la taille des arrondissements, mais selon un principe de « prime au dynamisme ».

Les membres des CLJ vont élire des représentants (3 pour le 1<sup>er</sup> arrondissement) qui siègeront au Conseil Parisien de la Jeunesse, qui se réunira pour la première fois le 29 mars 2003.

## **2) Le CLJ du 1<sup>er</sup>**

Après cet exposé, les jeunes qui étaient présents (19 sur les 23 que compte le CLJ du 1<sup>er</sup>) se sont présentés individuellement au micro, en indiquant leur prénom, leur âge, la raison pour laquelle ils participent au CLJ (pour la plupart, « pour résoudre les problèmes du 1<sup>er</sup> »). Ils ont commencé à présenter quelques propositions : demande de tables de ping-pong supplémentaires dans le jardin des Halles ; demande de pérennisation de la rampe de glisse qui a été installée à Noël ; demande d'équipements sportifs supplémentaires ; d'animations supplémentaires dans le jardin des Tuileries, notamment le retour des poneys et de la patinoire ; davantage de séances en VF à CinéCité ; plus de surveillants au collège Poquelin et une réfection des sanitaires ; un lieu pour se réunir.

Le seul point nouveau concerne la recherche d'un local : le directeur du Centre d'animation Les Halles – Le Marais, qui était présent, a proposé de mettre à disposition, le samedi, une salle de l'antenne qui se trouve sur la place du Marché Saint-Honoré ; cette solution va être étudiée par les services de Clémentine Autain.

## **3) Les questions posées par ACCOMPLIR**

*N.B. : Après avoir longuement – et le plus souvent évasivement – répondu à ces questions, sans tenir aucun compte des bâillements répétés de certains jeunes participants, le Maire a décrété, vers 19h40, qu'il était temps de les renvoyer vers leurs foyers... précisément au moment où nous nous apprêtions à poser nos propres questions, dont, comme par hasard, quelques-unes étaient de nature à le mettre en difficulté. Pas de chance !*

1. Les adolescents ne disposent pas de beaucoup d'équipements sportifs dans le quartier des Halles. En revanche, ce quartier présente l'avantage d'offrir en toute saison un public nombreux ; c'est pourquoi la fontaine des Innocents est depuis des années squattée par des amateurs de glisse ; c'est pourquoi aussi la rampe de glisse installée de façon éphémère porte du Pont-Neuf pendant la période de Noël a rencontré un grand succès. Un équipement de ce type pourrait-il être installé de façon durable dans le secteur du jardin des Halles ? Cela pose-t-il des problèmes de sécurité ?

Le Maire a précisé que cet équipement avait été placé sous la surveillance d'un animateur pendant la durée de son installation aux Halles. Clémentine Autain a signalé qu'elle a vu à Bordeaux des équipements de même type en accès libre, sans surveillance. Il doit être possible de prévenir les utilisateurs qu'ils se servent de ce matériel à leurs risques et périls.

M. Caldaguès, adjoint du Maire du 1<sup>er</sup>, a souligné que le risque, en implantant de nouveaux équipements, est que ceux-ci puissent servir d'abri aux marginaux qui fréquentent le jardin. Clémentine Autain a fait remarquer qu'elle ne voyait pas de quelle façon on pouvait s'abriter sous une rampe de glisse, compte tenu de la forme en U de cet équipement.

2. Les tables de ping-pong installées dans le jardin des Halles ont trouvé des amateurs, mais leur entretien (probablement de détagage) a détérioré leur revêtement et rend le jeu difficile ; ces tables risquent donc d'être peu à peu abandonnées. Qui assure l'entretien de ce type d'équipement ? Peut-on restituer le revêtement initial et veiller à ne pas le dégrader à l'avenir ?

Le Maire indique que selon le prospectus, le revêtement de ces tables de ping-pong était inaltérable. Il va faire appel aux services concernés pour le repeindre, et si d'autres tables doivent être achetées, la mairie s'adressera à un autre fournisseur.

3. En décembre 2001, l'association ACCOMPLIR a demandé au Maire du 1er de réorganiser les séjours de vacances organisés par la Caisse des écoles du 1er . En effet, deux problèmes avaient été identifiés : leurs tarifs étaient très élevés (parfois 4.000 F / semaine) ; très peu de gens du 1<sup>er</sup> connaissaient leur existence, et beaucoup d'enfants du 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissements s'y inscrivaient (alors qu'ils auraient dû en principe être réservés aux enfants du 1<sup>er</sup>), faute d'un recrutement local suffisant. Suite à cette intervention, les tarifs avaient été considérablement abaissés, mais l'information dans les cahiers de correspondance des enfants n'avait pas été suffisante. Pourrions-nous avoir un bilan de la situation actuelle : combien de séjours sont organisés chaque année par la Caisse des Ecoles ? à quel prix et avec quelle hauteur de subvention par la Caisse des Ecoles ? Combien d'enfants du 1<sup>er</sup> arrondissement y ont participé en 2002 ? Combien d'enfants d'autres arrondissements ? Quelles mesures ont été prises pour assurer une meilleure diffusion de l'information dans les écoles ?

Mme Berthou, adjointe du Maire du 1<sup>er</sup>, a indiqué que le prix des colonies était effectivement divisé par deux, ce qui entraîne pour la caisse des écoles un déficit de 6.000 euros ; [cela signifie-t-il que le montant des séjours achetés s'élève à 12.000 euros seulement ? (ce qui correspondrait à très peu de semaines/enfant !)]. Aucune indication n'a été donnée sur la fréquentation des séjours. En ce qui concerne la communication, Mme Berthou reconnaît qu'il faut encore faire des efforts et que la bonne formule n'a pas été trouvée.

4. Lors du CICA du 4 octobre 2001, consacré à la vie scolaire, le Maire du 1er a admis que le système de restauration actuel était décevant et a annoncé qu'une étude était en cours sur la

faisabilité et le coût d'un retour au mode de restauration traditionnel avec cuisine sur place et régie directe ; où en est cette étude ?

Cette fois encore, le Maire a annoncé une étude qui devrait démarrer en mars prochain [qu'est devenue celle qui était *en cours* en octobre 2001 ?], mais de grosses difficultés sont à prévoir selon lui en raison du manque de locaux et de l'investissement que représenterait un retour en arrière. Catherine a demandé si en attendant on ne pouvait pas envisager des solutions intermédiaires pour améliorer la qualité des repas, qui contiennent un peu trop de boulettes, de croquettes, de panés toujours très riches en graisses. Selon Mme Berthou, les enfants aiment ça et qu'il vaut tout de même mieux qu'ils mangent ça plutôt que de tout jeter à la poubelle.